Principe

A la clôture des comptes :

Pour déterminer le véritable résultat de l'entreprise (bénéfice ou perte), il faut réunir toutes les charges et tous les produits de l'année en cours dans le compte de résultat et uniquement les charges et produits de l'année en cours !

S'il manque une charge ou un produit de l'année, le résultat sera faussé. Pareil si une charge ou un produit de l'année suivante se retrouve dans le compte de résultat de l'année en cours.

Pour atteindre ce but il faut utiliser les comptes transitoires afin :

- D'enlever les charges payées d'avance (Charges de l'année suivante déjà comptabilisées)
- D'enlever les produits reçus d'avance (Produits de l'année suivante déjà comptabilisés)
- D'ajouter les charges à payer (Charges de l'année en cours mais pas encore comptabilisées)
- D'ajouter les produits reçus d'avance (Produits de l'année en cours mais pas encore comptabilisés)

Ainsi, il y aura toutes les charges et tous les produits de l'année en cours dans le compte Résultat et rien d'autre.

A l'ouverture des comptes :

Il convient d'extourner les écritures transitoires passées à la clôture.

Ecritures

Ecritures à la clôture de comptes :

AT	à	*Compte de charges ou de produit*
Compte de charges ou de produits	à	**PT**

Ecritures à la clôture de comptes :

Compte de charges ou de produits	à	**AT**
PT	à	*Compte de charges ou de produits*

www.pambianco.net

©www.pambianco.net Droits réservés